

Pôles de compétitivité : les conditions du succès

Le gouvernement français compte sur les pôles de compétitivité pour inscrire le pays dans un cercle vertueux de croissance endogène localisée.

Les instruments utilisés sont-ils suffisants pour faire du résultat ? Pour le savoir, il faudrait expliciter davantage la théorie de l'action, la justifier par des exemples de bonnes pratiques ou par des tests. Il faudrait aussi disposer du nouveau modèle de croissance et de développement de référence. Il faudrait en outre être certain que ce modèle de référence est bien compris, c'est-à-dire que tous les agents concernés partagent bien cette culture qui permet de justifier le choix du modèle de référence : on n'impose pas la foi en un modèle de développement par pôles de compétitivité aux groupes qui les animent.

Attention. Les observations des contextes régionaux, les diagnostics sur les systèmes productifs locaux et les simulations en laboratoire de la croissance endogène montrent que tout territoire ne va pas gagner également. Les régions sont d'abord en concurrence. Certaines ont un meilleur système productif local et sont de véritables bases d'attraction de capitaux et de personnes « savantes et créatives ». Certaines, seulement, peuvent jouer la récu-

pération des externalités de toute nature, peuvent compter sur l'existence d'une épargne qui est réinvestie localement, sur le capital social et les politiques locales ; sur les effets d'apprentissage dans la production locale ; sur les effets d'apprentissage spécifique de la main-d'œuvre locale ; et surtout sur la créativité culturelle

d'un système humain localisé, organisé par des firmes autour de la création-innovation. Toutes les régions n'étant pas également dotées, elles sont contraintes de jouer dans différentes divisions. L'important est de faire savoir la stratégie pour construire – par le jeu des mécanismes réputationnels – d'autres marques et labels. Sur un site, dans un pôle, les bonnes nouvelles doivent l'emporter sur les mauvaises et il faut faire savoir les « good news » aux intéressés (investisseurs externes par exemple).

On n'insistera jamais assez auprès des responsables de la mise en mouvement de la création, des firmes et des ressources humaines sur le respect des étapes logiques suivantes :

- Vérification d'atouts spécifiques et durables.
- Regard sur la culture socio-économique locale, son imprégnation du besoin de créer et d'accepter

les changements induits, acceptation des nouvelles cultures et des agents susceptibles de la porter (créatifs, étrangers, intellectuels du design ou de la recherche...).

– Adaptation des firmes au futur tant par l'usage des nouvelles technologies que par ouverture au monde (côté recherche et côté clientèle, côté mobilisation des ressources humaines internes), adaptation des firmes à l'Union européenne élargie, prise de conscience des potentiels de changements structurels dans l'économie mondiale.

– Caractère approprié des institutions et des lois et réglementations, régionalisation si nécessaire de ces textes ; volontarisme raisonné des acteurs publics, création de mécanismes effectifs de communication sur les réussites industrielles et sociales, mise en place des solidarités financières entre collectivités, renouvellement des incitations et appels récurrents à de nouveaux projets.

– Investissement dans le capital humain et dans le capital social local, ouverture de l'enseignement supérieur professionnel, développement de nouvelles formations professionnelles, formation tout au long de la vie, accompagnement local des victimes des restructurations en termes de contrats de formation se substituant aux inscriptions au chômage, développement des contrats et partenariats public-

privé en recherche-innovation précompétitive, mise en mouvement de la loi recherche-innovation de 1999...

– Création et utilisation d'un modèle de croissance endogène régionalisé par l'expertise (il faut un modèle testable) et par une gouvernance participative (un beau modèle ne vaut rien s'il n'est pas porté par les firmes et leurs partenaires, leurs clubs, s'il n'y a pas – au-delà d'une acceptabilité sociale minimum – un élan communautaire lié à la dynamique d'un projet concerté).

La Commission européenne donne l'exemple d'un état d'esprit d'intelligence des avantages et des inconvénients de la croissance endogène localisée (conseil scientifique « regional competitiveness » de la Commission européenne). Puissent les Etats-membres qui ont choisi avec raison de décliner les mêmes mesures au niveau régional s'en inspirer ! En France, la Datar, entre autres, s'y attelle rigoureusement. Puissent les acteurs locaux trouver les ressources pour s'impliquer – au-delà de leur intérêt propre immédiat – dans ces projets collectifs d'envergure afin de développer une zone européenne vraiment compétitive au niveau mondial. Cela passe par un changement socio-culturel.

MAURICE BASLÉ est professeur à l'université de Rennes-I, CREM CNRS, chaire Jean-Monnet, AFSE.